

D'un montant de 10 000 €, la bourse de la Fondation de la Mer a vocation à soutenir les étudiants dans leurs missions de recherche sur les océans.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION

- **Sciences de la Vie et de la Matière, sciences humaines et sociales, sciences de l'environnement, Histoire ;**
- Doctorants de 30 ans maximum au moment de l'inscription en première année de doctorat ;

DISPOSITIONS DIVERSES

- La bourse est destinée aux Boursiers eux-mêmes. Elle permet d'apporter un soutien matériel au doctorant : achat de matériel informatique et scientifique, déplacements, conférences, etc.). Elle n'est pas reconductible.
- Un tuteur sera désigné par la Fondation pour suivre les travaux du boursier.
- Les candidatures sont reçues sur la plateforme mise en ligne sur son site internet par la Fondation de la Mer : <http://www.fondationdelamer.org/bourse-presentation/>

LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

La qualité du dossier de candidature :

- L'excellence du dossier académique.
- Le dossier démontre la pertinence et le bienfondé de l'attribution de la bourse à la réalisation des missions de recherche engagées pour la réalisation de la thèse.

L'excellence scientifique du projet :

- Il décrit le plan de recherche dans son ensemble, la méthodologie, la portée, la nouveauté et les répercussions possibles de la recherche.
- Il illustre un esprit novateur et créatif.
- Le projet sera décrit succinctement (deux pages).
-

CALENDRIER 2020

Dépôt des dossiers de candidature

15 juin au 15 octobre

Annnonce du dossier lauréat

15 novembre

Contact :

Alexandre IASCHINE – Délégué de la Fondation de la Mer : ai@fondationdelamer.org